

Le Petit Moncourtois

Numéro #17

Mai / Juin 2023



Le Magazine d'information bimestriel de votre commune



Sommaire

Le Mot du maire - P2

Commissions - P3 à P7

Bilan de mi-mandat - P8 à P9

Actualités municipales - P10 à P12

Vous avez la parole - P13 à P14

Un peu d'histoire - P15

Infos diverses - P16

Le Mot du Maire

Moncourtoises, Moncourtois,

Voilà maintenant trois ans que vous avez décidé de nous faire confiance en nous élisant aux municipales de 2020.

Il est temps pour moi de vous présenter un bilan de mi-mandat retraçant les avancées de notre programme. Vous pourrez donc lire, en page centrale, les différentes actions menées et réalisées par chaque commission.

Outre ce bilan, je vous informe que le budget 2023 a été voté en conseil municipal le 14 mars. Comme promis et bien que la conjoncture actuelle soit complexe, les impôts n'ont pas été augmentés. Le détail du budget ainsi que les résultats de l'année 2022 vous sont présentés dans cette édition.

Cette année est une année où le budget communal n'a jamais été aussi important : plus de 3 millions d'euros en section de fonctionnement et près de 2 millions d'euros en section d'investissement soit le double des budgets précédents.

Ceci s'explique par les travaux de réhabilitation après la tempête de grêle mais également par le montant très conséquent de subventions que nous sommes parvenus à obtenir, non sans mal, auprès des différentes collectivités mais aussi auprès de l'Etat pour un montant de près d'1 million d'euros. Ces subventions vont nous permettre de réaliser les travaux liés au regroupement scolaire sans avoir recours à l'emprunt.

Je tiens à vous faire part de certaines difficultés associées au projet du regroupement scolaire. Même si les moyens financiers sont disponibles, nous sommes confrontés à la dure réalité du marché économique et aux délais d'approvisionnement des matériaux qui ne cessent de s'allonger.

Nous devons nous rendre à l'évidence et, malgré tous nos efforts, l'ouverture du site de l'école primaire, initialement prévue pour la rentrée scolaire 2023, se fera en début d'année 2024.

Dans ce contexte économique, il est plus opportun de décaler la date d'achèvement pour une réalisation optimale des travaux. Comptez sur moi pour vous informer de l'avancée du projet !

Enfin, vous avez peut-être pu le constater, certains candélabres ont été changés principalement sur la route de Moret. C'est un grand soulagement, notre commune retrouve son éclairage public progressivement. Après presque un an, les traces de cet épisode de grêle s'estompent peu à peu.

Pour conclure, les beaux jours arrivent et avec eux les animations estivales.

Ô Château revient avec un programme qui, je l'espère, nous réunira comme l'an passé, dans la cour du château, pour profiter de bons moments.

A très bientôt...

**Votre maire,
Maxime LABELLE**

Et comme le disait Rabelais dans son Pantagruel : « Tout vient à point à qui sait attendre »

Manifestations / Cérémonies

Moncourt Mobile

La deuxième édition du Moncourt Mobile aura lieu le **dimanche 28 mai à partir de 9h**, dans le parc de la mairie en présence de Vincent GD CLASSIC, le super mécano de TOP MECANIC, émission de télévision de la chaîne RMC Découverte.

Youngtimer et de Prestiges, motos d'exception ou customisées !

Venez exposer votre véhicule le jour J, vous n'avez pas besoin d'inscription.

Structure gonflable pour les enfants, restauration et boissons sur place.

Entrée gratuite

Commémoration du 8 mai

Le maire, le conseil municipal et le conseil municipal des enfants se rendront au cimetière le **lundi 8 mai 2023 à 11h30** afin de procéder au traditionnel dépôt de gerbes au monument aux morts ainsi que sur les tombes des soldats morts pour la France.

La population est conviée à ce moment de recueillement.

Cette cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié à la mairie.



Salon de peinture

La municipalité a organisé les 18 et 19 mars son premier salon de peinture dans les salles du château.

Un salon 100 % féminin composé de 13 artistes venus d'univers différents et dont la moitié était des Moncourtoises ! Le vernissage a eu lieu en présence d'élus du territoire, des artistes et des habitants de Moncourt-Fromonville.

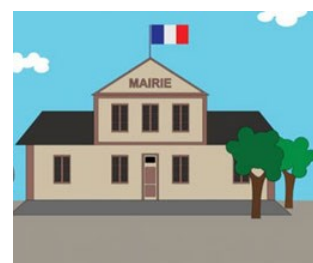
Un grand merci aux artistes pour cette belle exposition, d'autres sont à venir...



Vendredi 2 juin c'est la 24^e édition de la Fête des Voisins invitez vos voisins à prendre un verre !



Prochaine permanence des élus
le **samedi 3 juin de 10h à 12h** en mairie



Manifestations / Cérémonies



2^{ème} journée Portugaise

Vous avez été nombreux à souhaiter une nouvelle édition de la journée Portugaise !

Fort du succès de la précédente manifestation, l'association Lusophone et la municipalité organise la 2^{ème} journée Portugaise le **samedi 10 juin à partir de 14h30** dans le parc du château.

Venez découvrir les manifestations musicales folkloriques, tambours, rusgas.

Animations, bar et grillades (*le fameux cochon entier à la broche*), poulets, gésiers et bien d'autres mets savoureux portugais.

Soirée dansante à partir de 21h - entrée gratuite

Réunion d'informations Police Nationale

En collaboration avec la Police Nationale, le Centre Communal d'Action Sociale organise une réunion d'informations sur les précautions à prendre pour :

- Éviter d'être importuné sur la voie publique
- lutter contre les vols à la fausse qualité
- Éviter d'être importuné par des démarcheurs indelicats
- Éviter les pièges d'internet

Cette conférence se déroulera le **jeudi 1^{er} juin 2023** de 14h à 16h à la salle polyvalente ou à la salle blanche du château selon le nombre de participants.

Merci de bien vouloir vous inscrire en mairie avant le lundi 22 mai.

St Pierre-lès-Nemours
Partenaire Premium

THE COLOR RUN
Moncourt
Fromonville

25 Juin 2023

Inscriptions sur le site terresfestives.fr ou
mairie de Moncourt-Fromonville ou 06.82.22.11.05

**UNE COURSE FUN ET
DEJANTÉE DE 5 KMS**

15 € l'inscription avec pack offert (T-shirt, lunettes,
sac à dos, poudre). Ambiance musicale et nombreuses
animations sur place. Buvette, restauration.

Ne pas jeter sur la voie publique

Color Run de Moncourt-Fromonville

Ce color Run est inspiré de la célébration indienne et indouiste Holi. Les courses colorées nous viennent des Etats-Unis dont la 1^{ère} épreuve a eu lieu en 2012 à Phoenix.

Le principe est simple : partager sa joie et sa bonne humeur avec les gens qui vous entourent aussi bien les amis que les étrangers. Oublier les frontières et véhiculer de la joie, de la gaieté et de l'enthousiasme. Inutile de se montrer le plus rapide et de passer la ligne en premier car cela n'est absolument pas le but de cette course.

Les mots d'ordre deviennent alors chromatisme, amusement et plaisir. Le Color Run, c'est 5 kms sans chrono, sans pression, bref totalement libre.

L'unique impératif, se vêtir du pack coureur offert au départ (T-shirt, sac à dos, poudre, lunettes) et être ainsi tout de blanc vêtu et se transformer à la fin de la cavalcade en véritable arc-en-ciel.

Entouré de nombreux participants, l'objectif est de vivre des moments

extraordinaires et festifs avec pour ce faire des zones de couleurs placées tous les 850 mètres.

Dans ces zones, les coureurs sont inondés de poudre de couleur composée de fécule de maïs et de colorants alimentaires (elle n'est nocive ni pour la peau, ni pour l'environnement et est biodégradable), en attendant l'arrivée où là aussi, la poudre colorée va pleuvoir abondamment.

Et comme un bonheur ne vient jamais seul, lorsque tous les participants seront arrivés, aura lieu le « Holi Time ».

Tous ensemble, les centaines de participants projeteront leur sac de couleurs (remis à l'arrivée) en même temps que les organisateurs qui eux, seront dotés de canons à poudre et de puissants projecteurs afin d'obtenir un incroyable nuage aux multiples couleurs.

Outre cette course, il sera installé un village festif avec stands, buvette, restauration et autres animations musicales et associatives.

COMMENT S'INSCRIRE AU COLOR RUN ?

Deux possibilités : vous pouvez vous inscrire dès maintenant soit sur le site www.terresfestives.fr ou en mairie avec un paiement par chèque ou espèces. **Le montant de l'inscription est de 15 € . Ce tarif est unique et applicable à tout le monde** même pour les inscriptions collectives.

Il donne droit à la participation à la course, à l'accès au village festif et à un pack offert au départ avec T-shirt, sac à dos, lunettes et poudre colorée. Cet événement est ouvert à tous à partir de 4 ans.

Buvette et restauration à partir de 11h (*non compris dans l'inscription*), pas de certificat médical, **échauffement collectif à 14h30, course à 15h.**

Manifestations / Cérémonies



Programme (de 18h à 23h)

Vendredi 23 juin

Concert Enys Cover Band

Samedi 24 juin

Soirée dansante avec DJ Loïc

Vendredi 30 juin

Concert de Duqué

Samedi 1^{er} juillet

Soirée dansante avec DJ Loïc

Vendredi 7 juillet

Concert de Romain Watson

Samedi 8 juillet

Soirée dansante avec DJ Marcus

Vendredi 14 juillet

Groupe local 42, DJ Marcus, repas républicain et feu d'artifice dans le parc du château

Samedi 15 juillet

Soirée dansante avec DJ Loïc

Vendredi 21 juillet

Concert de Nayads Evolution

Samedi 22 juillet

Soirée dansante avec DJ Alexandre

Vendredi 28 juillet

Concert de French Coffee

Samedi 29 juillet

Soirée dansante avec DJ Alexandre

Bar et restaurations

Structures gonflables tous les dimanches de 10h à 18h

Animations de Pâques

Pour la deuxième année consécutive, les animations de Pâques se sont déroulées dans le parc du château le samedi 8 avril dernier.

Plus d'une centaine d'enfants ont répondu présents pour participer aux différents ateliers mis en place par la commune avec le concours d'Alpena (association des parents d'élèves), de la SCCMF (Société Communale des Chasseurs de Moncourt-Fromonville) et de l'association Mezzo, l'alliance homme/animal. Nous remercions également les magasins Leclerc qui nous ont fourni une grande partie des lots pour la tombola et le magasin Auchan de Souppes-sur-Loing pour le don d'un nettoyeur haute pression.

Entre les mini-défis sportifs, l'atelier de maquillage, la découverte de la faune et de la flore des forêts, la confection de moulage d'empreinte ou de panier et la tombola, nos petits Moncourtois ont eu fort à faire avant de

pouvoir « gagner » leur sachet de friandises de Pâques.



Quelques jours auparavant, les élèves de l'école maternelle ont eu le plaisir d'accueillir Laëtitia Bendyoukoff, association Mezzo, venue avec ses gallinacés pour présenter une animation sur le thème « de l'œuf à la poule » et installer une couveuse afin que les enfants aient le plaisir de voir éclore des petits poussins. Ces adorables boules de plumes n'ont eu aucun mal à trouver un nouveau foyer après leur séjour avec nos bambins.



Finances

Budgets Prévisionnels 2023

C'est un rituel, chaque début d'année marque le vote du budget dans toutes les collectivités locales.

Moncourt-Fromonville n'y échappe pas et les élus ont donc voté les 3 budgets (commune, assainissement et locaux commerciaux) en conseil municipal.

Budget communal

Le compte administratif du budget communal 2022 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 849 313 €, preuve de la rigueur et des efforts constants que nous faisons au quotidien.

Le budget 2023 est forcément marqué par l'augmentation, sans précédent, des charges fixes liées entre autres au coût de l'énergie.

Une part importante du budget d'investissement sera consacrée au regroupement scolaire (plus de 980 000 €, subventionné à hauteur de 80 %).

Cependant, la vie de la commune ne doit pas s'arrêter pour autant et de nombreux projets d'investissement se poursuivront ou devraient voir le jour en 2023.

Tous ces projets se feront **sans augmentation des taxes locales** (foncier bâti et non bâti) et **sans recours à l'emprunt**.

Toutefois, nous attirons votre attention sur la revalorisation forfaitaire de 7,10 % des valeurs locatives cadastrales, décidée lors de l'examen du projet de loi de finances 2023 au parlement.

Ces valeurs locatives constituent la base de calcul de plusieurs impôts

locaux, dont la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Budget assainissement

Les principales dépenses réalisées en 2022 concernaient le traitement des boues d'épuration, des travaux d'entretien (curage, défrichage...) ainsi que des frais liés aux études pour la prochaine mise aux normes de la station d'épuration.

Le compte administratif 2022 fait apparaître un excédent d'exploitation de 32 126 € et sera reporté sur le budget 2023. Ce budget permettra d'assurer l'entretien du réseau et de la station, le déstockage et le traitement des boues d'épuration, les frais liés au renouvellement de la délégation de service public et à la mise aux normes de la station d'épuration.

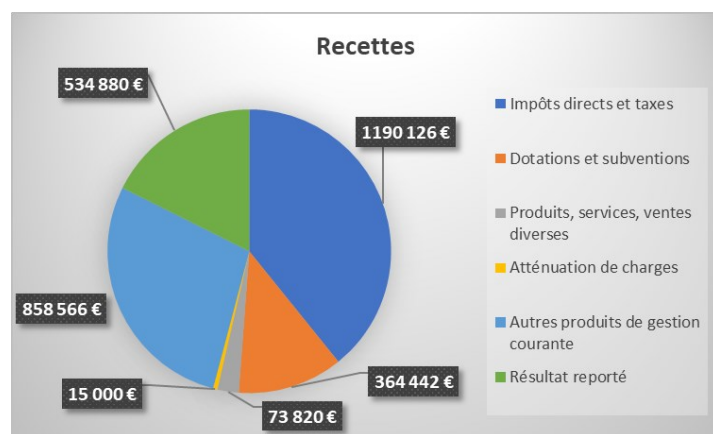
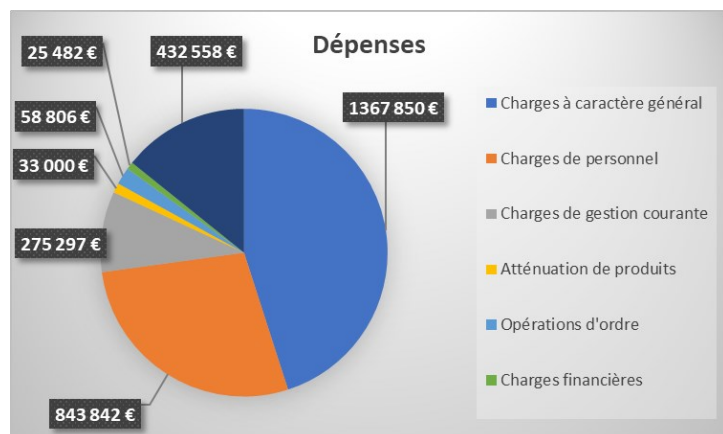
Budget des locaux commerciaux

En raison des impayés des loyers de l'ancien locataire datant de 2019 et de la mise en place des procédures d'expulsion, le compte administratif de ce budget fait apparaître un déficit de 11 310 € en 2022.

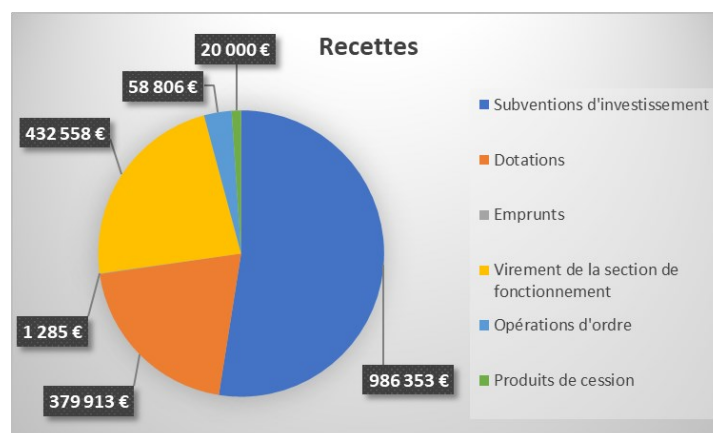
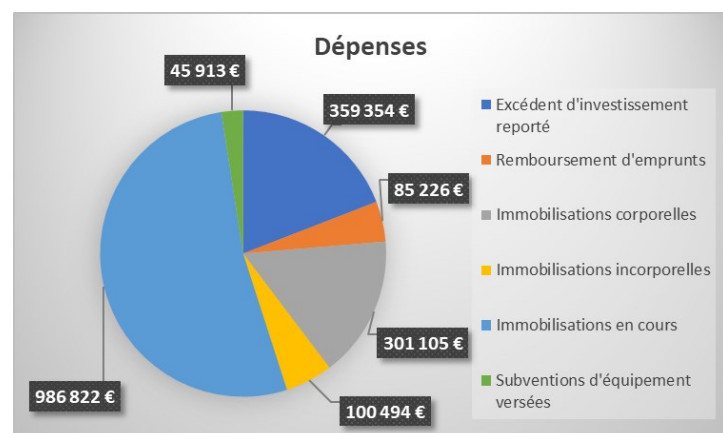
Malgré ce déficit, la municipalité veut poursuivre les investissements pour rendre plus attractif cette zone de commerces et le conseil municipal a décidé d'abonder du budget communal, le budget des locaux commerciaux à hauteur de 100 000 €.

Toutefois, nous pouvons déplorer qu'une partie du budget 2023 soit consacrée à la réfection de la toiture afin de pallier la mauvaise gestion du syndic de copropriété et les impayés des copropriétaires.

SECTION DE FONCTIONNEMENT



SECTION D'INVESTISSEMENT



Travaux

Nouvelle adresse du cabinet des infirmières



La municipalité a transformé le bâtiment communément appelé « l'ancienne Poste » pour l'installation du nouveau cabinet des infirmières.

Le cabinet est ouvert depuis le 1^{er} avril.

Les patients y sont accueillis 7 jours sur 7 et sur rendez-vous. Les soins sont également réalisés à domicile.

Le numéro de téléphone reste inchangé.

De même, vous pouvez prendre rendez-vous avec les infirmières via Doctolib.

Enfouissement des réseaux rue de Grez

L'enfouissement des réseaux (éclairage public, basse tension et télécommunication) de la rue de Grez est terminé et l'enrobé réalisé.

Quelques fouilles sont restées ouvertes volontairement à l'angle de la rue de Grez et de la rue Grande) car ENEDIS va procéder au contrôle du schéma électrique.

Ensuite, les anciens câbles et candélabres seront déposés rue de Grez et sur le rond-point de l'As.

Au total, 11 candélabres (identiques à ceux de la route de Moret) seront installés prochainement.



Candélabres route de Moret

Il aura fallu attendre plusieurs mois après la tempête de grêle pour que la route de Moret soit de nouveau éclairée !

C'est maintenant chose faite, les têtes des candélabres ont été changées.



Rond-point de l'As

L'arrivée de la route de Sens sur le rond-point de l'As est une zone accidentogène par le fait que certains véhicules en provenance de Darvault, arrivent sur le rond-point à vive allure et réalisent un « tout droit » en continuant sur la route de Grez.

Une étude est en cours avec le Département pour aménager de façon plus sécuritaire cette entrée sur le rond-point de l'As.



Centre Communal d'Action Sociale

Stages informatiques pour les séniors

Des stages informatiques sont toujours proposés par le PIMM'S courant 2023. Si vous êtes intéressé, inscrivez-vous directement au 07 56 21 36 64.

Aide énergie

Le CCAS est à vos côtés en cas de besoin.

Si vous avez bénéficié d'une aide attribuée par l'Etat en 2022, le CCAS alloue une aide complémentaire de 50 €. Vous munir du document transmis par les impôts et d'un RIB.

Indemnité carburant

Avez-vous pensé à demander votre indemnité carburant ?

Si vous utilisez votre véhicule pour aller travailler, rendez-vous sur le site impot.gouv.fr. Vous munir de votre numéro fiscal et de l'immatriculation du véhicule.

Colis de fin d'année

Vous avez été destinataire du colis de Noël courant décembre 2022. Nous souhaiterions connaître votre avis sur ce colis notamment la qualité des mets proposés, le choix des vins et la présentation du coffret.

Votre avis nous importe !

Merci de nous en faire part soit par téléphone au 64 78 50 50 soit par mail : mairie@moncourt-fromonville.fr ou en déposant un courrier dans la boîte aux lettres.

La fibre optique

La fibre optique est maintenant quasiment déployée sur la commune.

Les partenaires des Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) vous sollicitent pour vous proposer son installation. Certains démarcheurs peu scrupuleux et/ou trop insistants peuvent vous faire signer un contrat en mettant en avant des raisons complètement fausses comme le fait que l'ADSL ne fonctionnera plus !

Soyez vigilant, aucun partenariat n'est passé avec la mairie et votre offre ADSL ou VDSL en cours est bien valable pour encore quelques années...

Bilan de mi-mandat



Travaux

Curage des fossés chemin de halage - Aménagement du bassin de rétention des eaux pluviales - Réfection de l'accueil de la mairie - Travaux d'amélioration de la station d'épuration - Poubelles enterrées derrière la zone de commerces - Nettoyage à haute pression des trottoirs - Peinture des candélabres des Rougemonts - Installation de 2 paniers de basket au plateau sportif - Réfection de l'aire de jeux parc du château - Installation WC public parc du château - Clôture de l'aire de jeux à l'étang sec - Agrandissement du columbarium - Rénovation des 9 armoires électriques de l'éclairage public - Remplacement des fenêtres du château - Aménagement d'une maison du bien-être - Aménagement de la décharge végétale - Réfection de l'accès au chemin de halage résidence du château - Aménagement du cabinet d'infirmières - Abri à vélos parc du château - Peinture salle polyvalente - Enfouissement des réseaux rue de Grez - Aménagement d'un réfectoire pour les services techniques - Réfection toiture du centre commercial.

A venir : Campagne d'enrobés en juin, Renforcement solivage salle polyvalente en juillet, Aménagement de la route de Sens, Création de 3 places de stationnement rue de Grez, Réfection du terre-plein devant le Chabada, Réaménagement du carrefour des 3 tilleuls à Fromonville.

Manifestations et cérémonies

Animations de Pâques - Moncourt Mobile - Journée Portugaise - Ephémères - 14 juillet - M-F en scène - Halloween - Salon du bien-être - Marché de Noël - Accueil des nouveaux arrivants, des nouveaux nés et des médaillés du travail.



Environnement

Extinction de l'éclairage public
extinction totale du 15 mai
Nouveaux candélabres LED
route de Moret - Journée citoyenne
- Label zéro plastique

Vie de la commune

Mise en place de formations « les gestes qui sauvent » - Café/rencontre dans les quartiers et en mairie - Communication sur les réseaux sociaux - Refonte du site internet - Achat d'un panneau lumineux - Mise en place d'un nouveau commerce Coccimarket.

Installation
éléments
municipal
d'équiper
municipal



Bilan de mi-mandat

Sécurité

Installation de 2 radars pédagogiques à l'école
Recrutement d'un policier
au 1^{er} septembre 2023 - Achat
d'un véhicule de police
- Collaboration avec les forces de
police - Remplacement de panneaux
de signalisation - Refonte du Plan
Communal de Sauvegarde.



Affaires scolaires

Remise annuelle des diplômes (Bac et Brevet
avec mention) - Remise de cadeaux pour les CP et
CM2 - Changement du prestataire de cantine
scolaire.

Affaires sociales / CCAS

Aides financières (aide d'urgence, aide aux jeunes, aide énergie, aide Bafa) - Aides
au maintien à domicile des personnes âgées - Vigilance canicule - Distribution des
colis de fin d'année - Repas de fin d'année - Mise en place des permanences PIMMS
- Proposition de stages informatiques - Animations en faveur des séniors -
Labellisation du CCAS avec la Maison de Santé de Nemours - Adhésion aux groupes
de travail Lutte contre l'habitat indigne - Distribution des colis Croix Rouge - Aide à
domicile pour les démarches des personnes isolées.



Environnement

Publication de 23h à 5h et
au 15 août 2022 -
salle polyvalente et
agence de la propreté
hyto.



Culture et associations

Cinéma de plein air - Théâtre - Stand up -
Salon de peintures - Forum des associations -
Téléthon

Petite enfance

Création du Conseil Municipal
des Enfants.



Actualités municipales

Conseil Municipal des Enfants

Suite à la vente de gâteaux organisée par le Conseil Municipal des Enfants en février en vue de récolter des fonds pour améliorer le quotidien des animaux abandonnés, les jeunes élus se sont rendus le samedi 4 mars, au refuge de Nargis.

Ils ont été accueillis par une équipe de bénévoles dynamiques et motivés. Le président, Jean-Pierre GRZELZAK leur a expliqué l'emploi du temps d'une journée au refuge. Ces bénévoles sont de jeunes

passionnés et ont besoin de dons pour faire vivre le refuge.

Nos jeunes élus ont été très fiers de leur remettre la somme de 200 €.

Une initiative à refaire !



« A notre arrivée, on a été accueilli par le président de l'association. Il nous a expliqué qu'ils avaient des chiens de Roumanie. On a fait 2 groupes, un pour aller voir les chats et l'autre pour aller voir

les chiens. Il y a beaucoup d'animaux qui attendent d'être adoptés. On a compris qu'ils étaient enfermés 23 heures par jour. On s'est retrouvé dans l'infirmerie où un goûter a été organisé. » Maëlys

Soirée Paëlla / karaoké



Samedi 1^{er} avril, près de 160 participants ont répondu présents pour soutenir une action menée par le Conseil Municipal des Enfants.

En effet, dès 20 heures, tout le monde s'est retrouvé en salle polyvalente, autour d'une succulente paëlla.

Le but de cette soirée était de récolter des fonds pour l'Association Française du Syndrome d'Angelman.

La soirée s'est poursuivie dans la joie et la bonne humeur où chacun a pu chanter, rire, danser sur les rythmes endiablés d'un karaoké !

Cette soirée a permis de collecter la somme de 700 € pour l'association AFSA.

Le Conseil Municipal des Enfants remercie tous les participants pour leur présence et leur mobilisation en faveur de cette cause et toutes les personnes qui ont apporté des gâteaux !



Le samedi 17 juin à partir de 14h30, les élus du Conseil Municipal des Enfants passeront un après-midi festif avec les seniors de la commune.

Les enfants souhaitent partager un moment convivial autour d'un goûter et de jeux de société dans la salle polyvalente. Ce moment est organisé conjointement avec le Centre Communal d'Action Sociale.



Cet échange intergénérationnel est important pour les jeunes élus et faisait partie de leurs souhaits de campagne.

Les seniors intéressés sont invités à se faire connaître en mairie ou par téléphone au 01 64 78 50 50 avant le 1^{er} juin.



BAC / BREVET 2022

Les élèves ayant obtenu leur Bac ou leur brevet assorti de la mention « bien » ou « très bien » sont invités à se faire connaître en mairie avec un justificatif de domicile et leur diplôme.



Actualités municipales

Avis d'enquête publique : modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté du 13 mars 2023, le maire a fixé les modalités de mise à disposition au public de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme qui se déroulera du 12 mai 2023 au 10 juin 2023.

L'objectif de cette procédure porte sur :

- la modification de la délimitation de la zone UAp de la route de Moret et de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation correspondante afin de permettre la réalisation d'un projet de logements,
- la modification et la mise en cohérence des hauteurs maximales de clôture en zone UB,
- l'autorisation des toitures à quatre pans sur le territoire,
- la gestion de la création des accès sur l'espace public,
- l'amélioration de la cohérence des implantations des nouvelles constructions au sein du tissu urbain existant (zones U) au regard de ses caractéristiques actuelles.

Les modalités de mise à disposition sont les suivantes :

- Mise à disposition du dossier d'enquête publique, en version papier, en mairie de Moncourt-Fromonville aux jours et

horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30 et les samedis en semaine paire de 10 à 12h.

- Mise à disposition, en version numérique, sur le site internet de la commune pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse : www.moncourt-fromonville.fr.
- Les observations du public pourront être transmises par message électronique à l'attention de Monsieur le Commissaire - Enquêteur à l'adresse : mairie@moncourt-fromonville.fr pendant la durée de la consultation.
- Le public pourra également adresser ses observations par courrier postal à Monsieur le Commissaire-Enquêteur, mairie, le château route de Moret 77140 Moncourt-Fromonville.
- Le public pourra faire ses observations sur un registre papier disponible à l'accueil de la mairie.
- Le commissaire-Enquêteur se tiendra à disposition du public en mairie le lundi 15 mai de 9h à 12h, le mardi 24 mai de 9h à 12h et le samedi 10 juin de 10h à 12h.

Le Pass Culture

Qu'est-ce que le pass Culture ?

Le pass Culture est une plateforme qui prend la forme d'une application et d'une web-application, grâce à laquelle les jeunes âgés de 15 à 18 ans découvrent et réservent des propositions culturelles diversifiées autour d'eux. Depuis le mois de janvier 2022 les jeunes de 15, 16 et 17 ans sont éligibles au pass Culture.

Le rôle de l'application :

D'un côté, les structures culturelles publient - selon leurs envies et selon la liste des activités éligibles dans le cadre du pass Culture - des offres culturelles (biens matériels, biens numériques ou événements culturels), gratuites ou payantes.

Les utilisateurs profitent des propositions culturelles publiées sur l'application et la web-application par les professionnels grâce à leur crédit de 20 € (s'ils ont 15 ans), 30 € (s'ils ont 16 et 17 ans), 300 € (s'ils ont 18 ans).

Comment ça fonctionne ?

Si le jeune vient d'avoir 15 ans, il pourra bénéficier de 20 € jusqu'à la veille de ses 18 ans.

Si le jeune vient d'avoir 16 ans, il pourra

bénéficier de 30 € jusqu'à la veille de ses 18 ans.

Si le jeune vient d'avoir 17 ans, il pourra profiter de 30 € jusqu'à la veille de ses 18 ans.

Il est possible pour le jeune de cumuler le crédit qu'il a reçu entre ses 15 et 17 ans ! Son pass Culture sera automatiquement crédité le jour de son anniversaire et cela n'implique aucune action de son côté. Ce crédit expirera la veille des 18 ans du jeune, ce qui signifie que jusqu'à ses 17 ans il peut cumuler son crédit de 20€ et son crédit de 30€.

Pour que le jeune bénéficie des 300 € lorsqu'il aura 18 ans, il devra se réinscrire sur l'application ou la web-app en passant par son profil.

Avec le pass Culture, l'utilisateur peut réserver des offres présentes sur l'application, dans la limite du solde plafonné pour chaque catégorie. Les réservations se font uniquement avec le crédit de l'application.

Pour plus de renseignements sur le site :
<https://pass.culture.fr>



Dates de collectes bacs jaunes

2 mai - 16 mai - 30 mai

13 juin - 27 juin

Naissance

Mahé VACQUET, le 25 février 2023

Décès

Alain FELGINES, le 17 février 2023

Raphaëla TORTAJADA, le 4 mars 2023

Paulette SAQUET, le 7 mars 2023

Jacques TROUILLET, le 2 avril 2023



Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes de nationalité française et doit être effectué dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire. Les jeunes doivent venir se faire recenser en mairie, munis de leur carte d'identité et de leur livret de famille.

Suite à cette démarche, le jeune se verra remettre son attestation de recensement et sera appelé par la suite à effectuer sa « Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) ».

La JDC est une journée de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires, qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense.

Une attestation sera remise à l'issue de cette journée, attestation indispensable pour passer certains concours et examens.

Renseignements en mairie.

Communiqué de Sophie PELHATE GILBERT et Christine THORAVAL

« Depuis 1993, nous avons établi notre activité à Moncourt-Fromonville au 149 rue Grande puis au château et enfin au 95 rue Grande.

Vous avez été nombreux à nous faire confiance et à nous faire partager des moments difficiles de la vie : vos questions, vos interrogations, vos angoisses.

Nous vous avons suivis, pour certaines familles, sur trois générations. Les émotions, les confidences partagées ont fait de notre profession une richesse humaine dont nous conservons le secret.

Nous tenions à vous remercier de votre confiance. Vous nous avez enrichies dans nos valeurs humaines. Depuis cinq ans, nous avions à cœur de céder notre patientèle afin que la continuité des soins soit assurée.

Aujourd'hui, il est temps de laisser nos jeunes prendre la main avec les modifications de l'évolution du système de santé que nous connaissons.

Un grand MERCI à vous tous. »
Sophie et Christine

Actualités Municipales

Communiqué du SMETOM

Reprise du service de livraison des bacs

Le service de livraison des bacs est à nouveau disponible.

Afin de faciliter le traitement des demandes, les réservations se font uniquement par téléphone au 01 64 29 35 63.

Les bacs sont livrés gratuitement à domicile, qu'il s'agisse d'une première demande, d'un changement de volume, d'une réparation ou du remplacement d'un bac cassé ou hors norme.

Volumes proposés pour les particuliers, pour les bacs à ordures ménagères et les bacs jaunes : 120 litres, 180 litres, 240 litres et 360 litres.

La capacité du bac proposé dépend de la composition du foyer. N'hésitez pas à nous préciser les cas particuliers pour ajuster au mieux le volume du bac remis !



Journée citoyenne de la propreté



Dans le cadre de la journée citoyenne de la propreté, les élus, le conseil municipal des enfants, les membres des associations, notamment la Société Communale des Chasseurs de Moncourt-Fromonville et les habitants de la commune se sont mobilisés samedi 1^{er} avril pour participer au grand ramassage de déchets et ainsi préserver leur cadre de vie.

Répartis en plusieurs groupes et équipés de gants et de sacs, les bénévoles ont parcouru la commune.

Triste record !

Comme chaque année, les participants ont été étonnés du nombre de déchets de toutes sortes trouvés dans la nature.

Les bénévoles ont partagé un moment chaleureux et convivial autour d'un verre de l'amitié à l'issue de cette journée.

Un grand merci aux acteurs présents et au SMETOM de la Vallée du Loing pour la mise à disposition des gants, sacs et pinces.



Inauguration de la nouvelle enseigne COCCIMARKET



Vous avez la parole

Les Amis du Patrimoine en visite à l'Aéroclub de la Vallée du Loing d'Episy

Pour leur première visite de l'année, les Amis du Patrimoine avait choisi de se rendre à Episy pour visiter l'Aéroclub.

On accède à l'aérodrome en empruntant une petite route forestière et sinueuse : la route du Général Cuffaut. Ce pilote de chasse français (1911-2002) qui avec treize victoires homologuées appartient au club très sélect des premiers « as aériens », est à l'origine de la création de ce terrain d'aviation.

Il avait promis de se poser avec son biplan dès qu'une piste le permettrait. Il fut pris au mot par quelques passionnés. C'est ainsi, juste après la fin de la seconde guerre mondiale, le 24 août 1945, que l'histoire de l'aérodrome a commencé.

La naissance, comme le développement de l'aérodrome, sont étroitement liés à l'Etat et à l'armée qui ont fourni les hangars (dont ils ont encore la propriété) et du matériel à une époque où le pays souhaitait encourager la pratique de l'aviation pour le plus grand nombre.

Ancienne base de l'Otan (implanté à Fontainebleau de 1949 à 1967), il a accueilli autrefois la patrouille de France ou encore les championnats du monde interarmées de parachutisme.

Depuis l'origine, l'aérodrome appartient à l'Aéroclub qui est propriétaire d'une surface de 25 hectares sur un total de 29. La piste est partagée entre l'Aéroclub et le club de vol à voile de Fontainebleau.

Le club compte plus de 170 membres dont une dizaine d'instructeurs formant entre 30 et 40 pilotes. On peut obtenir son brevet dès 17 ans. Le club prépare également collégiens et lycéens au Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) et propose des baptêmes de l'air.

Les Amis du Patrimoine ont été très intéressés par les explications de Bernard, Daniel et Philippe notamment sur la préparation d'un vol. L'après-midi s'est terminée par des baptêmes de l'air. Merci à l'Aéroclub pour son chaleureux accueil.



L'automobile, un patrimoine et des souvenirs

En ces années 60, la population de Moncourt -Fromonville s'agrandissait grâce aux constructions. Les parents roulaient en

Dauphine, en Simca ou en 4CV, écoutaient la TSF et regardaient « 5 colonnes à la Une ». Les plus jeunes rêvaient

d'un solex ou d'une mobylette. Il y a là bien des histoires et des souvenirs, une part de nos mémoires et du patrimoine.

A l'occasion du 2^{ème} Moncourt Mobile, organisé le dimanche 28 mai, les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville proposent une rencontre avec Jean-Pierre NAUGRETTE, spécialiste de Stevenson et des romanciers du 19^{ème} siècle, auteur de « L'aronde et le Kayak » une histoire de famille, d'enfances et de la Simca Aronde !

Rendez-vous à 11h, **dimanche 28 mai**, salle blanche de la mairie, pour un moment de nostalgie et de souvenirs à partager. On terminera par une dédicace du livre et un apéritif offert par l'association, avant d'aller voir toutes les voitures du Moncourt Mobile. Si vous avez -vous ou vos parents- des souvenirs de l'Aronde, n'hésitez pas à nous les raconter ! ...

Maryse TERRAGNO 06 87 47 21 38 ou Michel LEGROS 06 80 24 40 31.



Atelier du Relais Petite Enfance du Pays de Nemours

Un grand succès avec la participation de 16 assistantes maternelles et 45 enfants pour cet atelier à Moncourt-Fromonville le 28 mars dernier.



Association Les Polykandres

Un bon moment de rigolade le vendredi 31 mars dernier pour la première de la pièce de théâtre « Parce que je la vole bien » interprétée par l'association Les Polykandres.

Bravo à la troupe de comédiens (Marie-Laure GIBOUTET, Lionel ANTOINE, Martine CLOSTRE, Vincent DE DOMPSURE et Cyrille RUCHETON) pour cette belle performance !

A bientôt pour une prochaine pièce !



Vous avez la parole

Journée mondiale de la fibromyalgie

La **Maison du Bien-Être** de Moncourt-Fromonville organise sa première édition de la journée de la Fibromyalgie le **vendredi 12 mai 2023** entre 10h – 17h.

La fibromyalgie, les douleurs chroniques et la fatigue chronique sont trop souvent des maladies incomprises. Ce sont des maladies invalidantes qui impactent la vie dans tous ses aspects : personnel, relationnel, professionnel et émotionnel.

Nous sommes là pour écouter, expliquer, renseigner et vous soutenir vous et votre famille. Vous n'êtes pas seul ! Certaines d'entre nous qui travaillent à la Maison du Bien-Être vivent aussi avec ces maladies depuis des années et nous sommes prêtes à partager nos expériences.

Venez à notre rencontre, à la Maison du Bien-Être dans le parc du château, autour d'un café, d'un thé et de quelques gâteaux.

Vous êtes tous les bienvenus, que vous soyez une personne atteinte de fibromyalgie ou d'autres maladies chroniques, ainsi que votre famille, partenaires, etc...



Association Les P'tits loups

Le **10 juin**, l'association Les P'tits loups organise sa porte-ouverte de 10h à 12h à la salle Molicuria, rue Grande.

Futurs parents et assistantes maternelles êtes les bienvenus pour découvrir les différentes activités de notre association permettant la sociabilisation et l'éveil de tous les enfants accueillis.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !



Encart publicitaire

Vous souhaitez faire connaître votre entreprise ?

Cet espace publicitaire vous est dédié !

Renseignements et conditions en mairie

1 chemin des Bordes 77140 Moncourt-Fromonville
06 43 56 13 31
 jfelectricite77@gmail.com

Electricité
 Panneau solaire
 Domotique
 Borne de recharge

Sirex 948 993 936



Un agent Moncourtois à votre service !

Parce que vendre votre bien, c'est aussi connaître votre cadre de vie.

Catherine HILDEBRAND EI

Agent commercial immatriculé au
 RSAC de Melun sous le n° 948 915 251

06 80 58 88 49 / catherine.hildebrand@agenceduheron.fr

Recherche tous types de biens

Avis de valeur offert



ESTIMATION | VENTE | LOCATION

**Offrez à votre bien
 la publicité qu'il mérite !**

les meilleurs sites immobiliers
 inter-agences
 photos immobilières
 réseaux sociaux
 commission fixe à 4%
 entreprise éco-engagée

www.agenceduheron.fr

Un peu d'histoire

Curer les contre-fossés du canal du Loing (et faire la révolution !)

Les Amis du Patrimoine ont entrepris de recenser les délibérations des autorités communales depuis 1790, date de la transformation de la paroisse de Fromonville en une commune. L'objectif est de montrer les articulations entre vie locale et histoire nationale.

1789, l'Ancien Régime s'effondre

Le roi Louis XVI comprend la nécessité de réformer mais son manque total de fermeté fait avorter les plans préconisés par ses ministres. Les caisses de l'Etat sont vides. Le déficit a été aggravé par les dépenses liées à la guerre en Amérique. **L'hiver 1788-1789** a été particulièrement dur. Le blé est cher. La disette menace et le peuple murmure. Le roi convoque en mai 1789 les Etats généraux représentant les trois ordres (noblesse, clergé, tiers état). Dans l'impossibilité d'obtenir un travail en commun pour les trois ordres, les représentants du tiers état se proclament Assemblée nationale ce que le roi ne tolère pas. Puis ils s'enferment dans la salle du jeu de paume et jurent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution au royaume. Le 9 juillet, l'Assemblée prend le nom d'Assemblée nationale constituante. La révolution politique était accomplie : la monarchie absolue avait cessé d'exister.

Les Français sont invités à présenter leurs revendications et vœux dans des « cahiers de doléances ». Environ 50 000 seront rédigés dont celui de Fromonville.

Puis l'agitation grandit, des commissions furent formées et se substituèrent peu à peu aux ministres pour gouverner la France. Le roi renvoya Necker ce qui accrut le mécontentement populaire. Des bousculades se produisirent, l'effervescence reprit de plus belle, il fallait trouver des armes... **Ce fut la prise de la bastille le 14 juillet.** Le roi rappela Necker. Dans la nuit du 4 août, l'égalité devant l'impôt fut proclamée, les droits féodaux pesant sur les personnes, supprimés, les droits pesant sur les propriétés furent déclarés rachetables !

Le 26 août, l'Assemblée vota la « déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». En octobre, les Parisiennes marchèrent sur Versailles pour réclamer du pain au roi. Le château fut envahi et la famille royale forcée de retourner à Paris au château des Tuileries. Le roi désormais prisonnier dans la capitale, une nouvelle page de la Révolution se tournait.



Cahier de doléances de la paroisse de Fromonville (extraits)

L'an 1789 le 4 mars, en vertu de la lettre du Roi, du règlement pour la convocation des États Généraux, de l'ordonnance de M. Le Grand Bailli du Bailliage de NEMOURS et de l'assignation donnée à la communauté de la paroisse de FROMONVILLE, le tout en date des 24 janvier, 18 et 28 février dernier. Sont comparus devant nous Pierre BERTHIER, avocat au Parlement et au Bailliage de NEMOURS, Bailli de FAY, FROMONVILLE, La MADELEINE, ORMESSON et dépendances, les habitants de la communauté dudit lieu de FROMONVILLE, dénommés au procès verbal de nomination faite par les habitants de ladite paroisse.

Lesquels nous ont unanimement déclarés que répondant aux intentions bienfaisantes de Sa Majesté, leurs souhaits sont comme ceux de ses fidèles sujets, de contribuer aux charges publiques au prorata de leurs facultés pour la prospérité du Royaume.

Que leurs doléances ont pour objet de supplier les représentants de la Nation.

1° De s'occuper de la réforme de la justice, d'en abroger les lenteurs, les frais énormes et de trouver s'il est possible les moyens de la faire rendre gratuitement.

2° Que nul depuis le plus grand seigneur, jusqu'au moindre particulier ne puisse se soustraire à l'imposition qui aura été arrêtée par les représentants de la Nation.

3° Que la répartition en soit faite avec justice et la perception avec économie.

4° Que l'on détruise les capitaineries comme étant destructrice de toute agriculture, que tout seigneur qui a droit de chasser soit tenu d'avoir par mille arpents d'héritage un garde reçu à la maîtrise autant occupé à détruire le gibier quand il sera trop abondant qu'à surveiller le braconnage (...)

5° Qu'on détruise les gabelles, qu'on rende le sel marchand ou au moins qu'on en diminue le prix de moitié, sa valeur excessive étant préjudiciable au Peuple.

6° Qu'on rende les milices moins fréquentes et moins ruineuses dans les campagnes, qu'aucune personne quelconque ne puisse se faire un trafic des substitutions, permissions ou remplacements.

7° Qu'on détruise autant qu'il sera possible les aydes, et tous les droits y joints comme étant l'impôt le plus vexatif et le plus à la charge au peuple, et s'il faut qu'il soit représenté que ce soit par un seul droit simple dans la perception et indistinctement supporté par tous les sujets.

8° Que tous les propriétaires puissent avoir la faculté de rembourser les droits seigneuriaux, sur un taux déterminé parce que ces charges, qui grèvent à perpétuité la propriété en gênent considérablement la circulation.

9° Que la corvée qui a pour objet unique l'entretien des grands chemins, et dont les sujets profitent, singulièrement les grands seigneurs, soit supportée indistinctement par tous les trois ordres et reportée avec égalité sur chacun relativement à ses propriétés.

10° Que tout impôt arbitraire demeure supprimé, qu'un seul et unique soit généralement connu qu'il soit simple dans sa dénomination, juste dans sa répartition facile dans sa perception et que le montant provienne aisément dans les coffres du Roy.

11° Que les colombiers soient détruits parce que la trop grande quantité de pigeons détruit absolument l'agriculture et enlève la récolte aux laboureurs.

12° Que les contre fossés du canal du Loing soient curés et approfondis parce que étant actuellement comblés les eaux restent stagnantes, refluant dans les héritages riverains et corrompent absolument l'air de la paroisse.

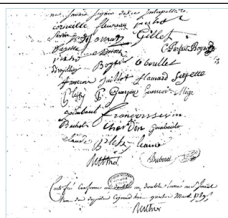
13° Que les Rolles qui regardent les impositions soient remis gratuitement aux collecteurs sauf à y comprendre dans l'imposition le montant du Rolle que le collecteur souvent est hors d'état d'avancer.

14° Enfin que le champart qui enlève aux laboureurs le douzième de sa récolte qu'il est obligé de conduire gratuitement chez le seigneur demeure supprimé ou au moins modéré.

Desquels cahiers d'instruction et de doléances nous juge susdit avons donné acte aux-dits comparants pour leur servir ainsi qu'à leurs députés ce que de raison, et les avons signé les jours et an que dessus avec les habitants dont les signatures suivent à l'égard des autres ils ont déclaré ne savoir signer de ce interpellé.

CORNEILLE – FLEUREAU- JIULIOT- SEVIN- JOMAT- GILLET- FAYETTE -ASSION- C. Parfait BOYER

Illustration présentant la signature des cahiers de doléances dans un village semblable au nôtre et signatures des Fromoncourtois



Sources :

Histoire de France, 2000 ans d'images, Larousse, 1987
Les cahiers de doléances de la paroisse de Fromonville 1789, archives départementales de Seine et Marne, transcription faite par Léon PETIT, 1943.

Numéros Utiles

La Mairie :

01 64 78 50 50

Fax 01 64 78 50 51

mairie@moncourt-fromonville.fr

Site internet :

www.moncourt-fromonville.fr



Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
le samedi de 10h à 12h
(semaine impaire)

Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi
sur rendez-vous les autres jours

Propositions d'articles ou
photographies pour Le Petit
Moncourtois :
mairie@moncourt-fromonville.fr

Commissariat de Nemours :
01 64 78 50 20
SAMU : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo

77140 NEMOURS

Tél : 01 64 78 69 05

secretariat@paysdenemours.fr



Directeur de la publication :
Maxime LABELLE

Comité de rédaction :
Maxime LABELLE / Sylvie MONTAGU

Conception :
Sylvie MONTAGU

Imprimé par Réseau 45
en 920 exemplaires

Pêle-Mêle



Loto Amicale du personnel communal



Animations de Pâques



Animations de
Pâques



Soirée Paëlla / karaoké



Journée citoyenne de la propreté



Soirée Paëlla / karaoké



Salon de peinture



Théâtre les Polykandres